

## COMMUNIQUÉ N° 23 - LÉGISLATURE 2021/2026

### 1 NOUVELLES PLANTATIONS

Des plantations d'arbres durant la saison d'hiver 2023-2024 ont été réalisées par le service Voirie et espaces verts. Ces plantations ont été effectuées non seulement pour des compensations lors d'abattage, mais également, pour certains, dans un esprit d'augmentation du patrimoine arboré.

À titre indicatif, ci-dessous les plantations réalisées :

| Essence                                     | Emplacement            |
|---------------------------------------------|------------------------|
| Sorbus aucuparia (sorbier des oiseleurs)    | Jardin Anglais         |
| Koelreuteria (savonnier)                    | Jardin Anglais         |
| Tillia cordata (tilleul à petites feuilles) | Tennis                 |
| Quercua patrea (chêne rouvre)               | Parc des Eaux          |
| Alnus glutinosa (aulne glutineux)           | Camping                |
| Alnus glutinosa (aulne glutineux)           | Camping                |
| Alnus glutinosa (aulne glutineux)           | Camping                |
| Tillia cordata (tilleul à petites feuilles) | Plage                  |
| Cydonia oblonga « Vranja » (cognassier)     | Général-Guisan prairie |
| Poirier                                     | Général-Guisan prairie |
| Pêcher                                      | Général-Guisan prairie |
| Cerisier                                    | Général-Guisan prairie |
| Abricotier                                  | Général-Guisan prairie |

De plus, un Lilas des Indes a été mis en pot afin de pouvoir être positionné au droit de la Fontaine de l'Amitié (carrefour Grand-Rue / rue du Temple). Ce procédé est recherché, car les nombreuses infrastructures souterraines ne permettent malheureusement pas la plantation d'arbres en pleine terre. Dans le cas où ce test devait être concluant, et dans la mesure des possibilités qu'offrent les espaces libres du domaine public de la Grand-Rue en relation avec l'ensemble des usages, d'autres arbres en pot pourraient être rajoutés. Ainsi, la présence de végétation dans cette rue très minérale permettra de diminuer quelque peu la température ambiante, notamment lors de forte chaleur.

Chaque plantation effectuée en bac sera, après environ 2 à 3 ans, mise en pleine terre de manière à assurer sa pérennité à long terme, son développement étant fort limité, voire préjudiciable, dans un pot.

## 2 DÉPOSE DE COPEAUX AU PARC DES VERNES

La très grande majorité de la surface du parc était en terre et n'absorbait plus l'eau de pluie.

Cette situation provenait du fait que le sol était fortement compressé par le passage de véhicules, machines et personnes, de par l'usage intensif de ce secteur arborisé.

Le phénomène de tassement de la partie supérieure du sol était dû à une remontée des particules fines lorsque la terre était humide et tassée. Une fois sèche, elle étanchéifiait la surface, rendant difficiles les échanges gazeux et hydriques en faveur de la végétation. Ceci avait pour conséquences un ralentissement de la pousse et la sensibilité des végétaux aux ravageurs et maladies. De plus, l'écrasement des racines des arbres rendait difficile l'absorption des nutriments. Les arbres présentaient des faiblesses qui ne pourront pas forcément être rattrapées par la suite.

De ce constat, il a été décidé de mettre en place une couche de copeaux sur un lit de compost afin de protéger les racines, d'enrichir le sol ainsi que de limiter l'évaporation de l'eau et le tassement de la terre. Ceci permettra également de ralentir la pousse des mauvaises herbes, tout en facilitant leur suppression le cas échéant.

De plus, en cas de pluie, la couche de copeaux offrira un certain confort pour les utilisateurs.



*Parc des Vernes suite à la mise en place de compost et copeaux*

## 3 GIRATOIRE DE LA RTE DE LA VALLÉE / CH. DU GRAND-PRÉ

Afin d'agrémenter le secteur somme toute très routier, un tilleul d'une hauteur d'env. 10 m sera planté dans la pastille centrale du giratoire aval de la rte de la Vallée. L'essence choisie permet de créer une porte d'entrée sur la ville, tout en rappelant que les tilleuls sont emblématiques sur le territoire rollois.



Les autres ronds-points étant liés à la jonction autoroutière, il appartient à l'OFROU de les aménager et de les entretenir. Ils seront munis de végétation basse à faible entretien.

## **4 POSE FINALE ENROBÉ JONCTION AUTOROUTIÈRE**

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la jonction autoroutière, cette dernière sera fermée à la circulation durant 4 nuits afin de pouvoir assurer la pose du revêtement bitumineux final. La date n'étant pas arrêtée, la période fixée est fin mai – début juin.

Des panneaux de signalisation indiqueront les dates effectives le moment venu.

De plus, un tous-ménages sera distribué par l'OFROU aux habitants et commerces du secteur proche.

Les déviations nécessaires seront mises en place. Les horaires des cars postaux resteront inchangés.

## **5 CAD**

Dans le cadre du Préavis 2021-2026 / N° 34 « Demande de crédit relative à la création d'une société anonyme pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau thermique de chauffage à distance par le lac Léman », la Municipalité a participé à plusieurs séances avec les futurs partenaires.

Un accord relatif au droit d'eau (droit de prélever/rejeter l'eau du lac) a été signé entre Schenk Suisse SA et la Commune afin d'obtenir une concession partagée.

Quant à la création d'une société anonyme, une proposition d'accord est à bout touchant. Dès sa signature par les parties, la Municipalité sera en mesure de poursuivre les démarches en vue d'un nouveau préavis qui sera soumis au Conseil communal.

Entre-temps, le dossier d'enquête publique (concernant la création de la station de pompage du CAD et de ses tuyaux dans le lac) est déposé à l'enquête publique du 12 avril au 13 mai 2024.

La consultation publique est coordonnée avec la Direction générale de l'environnement (DGE) afin que les ouvrages lacustres et terrestres soient déposés en même temps.

## **6 PRÉAVIS MUNICIPAL 2021 – 2026/N° 41 : DEMANDE DE CRÉDIT AU REMPLACEMENT DE LA STRUCTURE DE JEUX PRINCIPALE, CRÉATION D'UNE NOUVELLE DOUCHE, IMPLANTATION DE DEUX NOUVELLES CABINES DE CHANGE ET DÉPLACEMENT DE DEUX GRILS À LA PLAGE**

La dépense accordée par le Conseil Communal s'élevant à CHF 5'000 au total, cette charge sera imputée directement au compte de fonctionnement au vu du montant.

## **7 NATURALISATIONS**

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 4 octrois de bourgeoisie ont été validés par la Municipalité.



## 8 ENQUÊTES PUBLIQUES

Depuis le dernier communiqué au Conseil communal, 2 demandes de permis de construire ont été mises à l'enquête publique.

## 9 HORAIRES D'ÉTÉ À LA DÉCHETTERIE

La Municipalité a mis en place des horaires différents pour la belle saison afin de s'adapter notamment aux épisodes de forte chaleur de plus en plus fréquents. Ainsi, même durant les éventuelles périodes de canicule, l'ouverture de la déchetterie sera maintenue selon le tableau ci-dessous.

Ces horaires, valables du 15 mai au 15 septembre 2024, seront les suivants :

|          |               |               |
|----------|---------------|---------------|
| Lundi    | 07h30 – 11h30 | -             |
| Mardi    | 09h30 – 11h30 | 17h00 – 19h00 |
| Mercredi | 07h30 – 11h30 | 17h00 – 19h00 |
| Jeudi    | 07h00 – 11h30 | -             |
| Vendredi | 07h30 – 11h30 | -             |
| Samedi   | 07h30 – 11h30 | 13h30 – 17h00 |

L'accès pour les entreprises reste inchangé, soit les mardis de 07h30 à 09h30 et les jeudis de 13h30 à 17h00.

## 10 ZONE 30

Après l'annonce au sujet de la « zone 30 » de la Municipalité au Conseil, une mise à l'enquête a eu lieu et n'a pas suscité d'opposition. Par conséquent, la Municipalité a décidé de mettre en place une modération du trafic au centre-ville avec des zones 30 km/h. Un marquage au sol spécifique (zone 30), la pose de panneaux d'entrée et de sortie de zone 30 ainsi que la suppression de quelques passages piétons sont prévus du 6 au 9 mai 2024, selon la météo. Les totems existants seront maintenus et feront office de chicanes. Une adaptation à la législation routière des panneaux (suppression du rappel de limitation de vitesse) sera progressivement réalisée.

Les zones 30 km/h actuelles (Général-Guisan, Jacques-Dalcroze, Veyrassat) seront étendues avec les rues : Rue du Temple, Route des Quatre-Communes jusqu'au pont CFF, toute l'Avenue Général-Guisan, Grand-Rue, Chemin de la Prairie, Rue du Nord, Rue des Petites-Buttes, Rue du Port, Avenue des Poiriers, Rue des Jardins (voir plan en annexe).

## 11 FACTURE SOCIALE : ARRÊT DU PAIEMENT DES ACOMPTES

La Municipalité a étudié les tenants et aboutissants de l'arrêt du paiement des acomptes pour la facture sociale avant de décider de l'appliquer. Un communiqué de presse repris par différents canaux médiatiques a annoncé



l'arrêt de paiement des 31 communes recourant contre la facture sociale cantonale (voir communiqué du 16 avril 2024 en annexe).

## 12 PROGRAMME « AVANT LA RENTRÉE » POUR LES ENFANTS ALLOPHONES

Comme annoncé dans la réponse municipale mise à l'ordre du jour du Conseil communal du 12 mars 2024, un programme d'activités et de préparation à la scolarité a été établi, en collaboration avec l'établissement primaire de Rolle. Ce programme se déroule du 24 avril au 19 juin 2024 et s'adresse aux enfants qui vont commencer la 1P ou entrer en 2P (voir affiche en annexe).

## 13 CULTURE – SPORT – MANIFESTATIONS

La saison des manifestations démarre en ce mois de mai, avec un programme riche et varié. Le service invite le public à consulter l'agenda des manifestations et autres événements culturels et sportifs à l'adresse [www.rolle.ch/agenda](http://www.rolle.ch/agenda). Ci-dessous, une sélection des événements à venir :

- Apé'Rolle : les vendredis 24.05 – 31.05 – 14.06 – 21.06
- Net'Léman : samedi 25.05
- Coffre ouvert : les samedis 25.05 et 22.06
- « Un petit jeu sans conséquences » – Spectacle du GAR – du 30.05 au 16.06
- La Fête des Voisins : vendredi 31.05
- La Terrasse des Tilleuls : du jeudi au dimanche dès le 31.05
- Marché dominical : les dimanches 02.06 et 14.07
- Vendredi des Millésimes par les Commerçants et Artisans Unis pour Rolle – 07.06
- Concerts de l'EVIR au Temple – 08-09.06
- Cortège et Fête des écoles primaires : mardi 25.06
- Fête à Rolle – 28+29.06
- Centre de Percussions de La Côte – concerts annuels – 06-07.14
- Culte de la Paroisse protestante au Port des Vernes – dimanche 07.07

Rolle, le 29 avril 2024

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulât Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst